



IBH
INTERCOMMUNALE DU
BOIS D'HAVRÉ

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU BOIS D'HAVRE
Siège social : Hôtel de Ville de Mons, Grand-Place, 22 – 7000 MONS
T é l . : 0 4 7 7 / 4 9 . 7 7 . 7 3
[i n f o @ i - b - h . b e](mailto:info@i-b-h.be)

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE REMUNERATION DE L'INTERCOMMUNALE IBH – mercredi 15 mai 2024 (ART. 11523-17&2 DU CDLC)

- Monsieur Bruno **ROSSI**, Administrateur
- Madame Nathalie **BERTHOT**, Administrateur
- Monsieur Emmanuel **DELHOVE**, Administrateur
- Madame Muriel **BATISTINI**, Administrateur
- Madame Giuseppa **SOLLAMI**, Secrétaire

Le président débute la séance à 16 H 00.

Pour répondre aux exigences de l'article L1523-17&2 nouveau du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le comité de rémunération rédige son rapport d'évaluation annuel au Conseil d'Administration pour l'année 2024.

Toutefois, le présent rapport ne reprend aucune donnée individuelle afin de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de ma vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution belge.

Par dérogation, l'article 89 du décret du 29 mars 2018 dispose qu'à partir du 1er juin 2019, les rémunérations liées à l'exercice des mandats au sein des nouveaux organes de gestion sont octroyées conformément aux dispositions de l'article 52 du présent décret et ne pourront être supérieures aux nouveaux plafonds ».

Pour les administrateurs, un jeton de présence de 125 € net soit 157,00 € brut, pour le président, une rémunération mensuelle de 350 € net soit 455,00 € brut. Il est à remarquer que ces rémunérations n'ont pas été indexées depuis 2019 et que le comité de rémunération décide de ne pas indexer pour l'année 2024.

**RÉMUNERATIONS ET TOUT AUTRE ÉVENTUEL AVANTAGE, PÉCUNIAIRE OU NON, DIRECTEMENT
OU INDIRECTEMENT ACCORDÉS AUX FONCTIONS DE DIRECTION.**

Néant.

Fait à Mons, le 15 mai 2024.



Bruno ROSSI,
Président du conseil d'administration.